

# AGRICULTEURS, ACTEURS DE LA BIODIVERSITÉ

Proposé par Symbiose, pour des paysages de biodiversité, « *Agriculteurs, acteurs de la biodiversité* » est votre nouveau rendez-vous de la Marne Agricole. Découvrez dans cette rubrique le portrait d'un agriculteur marnais qui participe au quotidien à la préservation de la biodiversité sur son exploitation. Aujourd'hui, rencontre avec **Jean-Paul Vinot, agriculteur à St-Quentin le Verger**.



## Jean-Paul Vinot, a raisonné son système d'exploitation pour favoriser la biodiversité

**C**et agriculteur de 52 ans, installé à Saint Quentin le Verger, est devenu agriculteur parce qu'il aime ça comme il le dit lui-même. Les productions sur son exploitation sont très diversifiées avec une dizaine de productions différentes dont pour les moins courantes dans la région : du chanvre, des semences de graminées et de pois de potager ainsi qu'un verger de 8 ha de noix.

### Des pratiques culturales en faveur de la biodiversité

Dans un objectif de limiter l'impact de son activité sur l'environnement, Jean-Paul Vinot a fait évoluer ses pratiques culturales. En complément d'une diversité d'assolement importante, les terres ne sont plus labourées afin

de préserver la vie du sol. L'agriculteur plante comme engrais verts systématiquement des mélanges très diversifiés allant jusqu'à 8 espèces différentes en même temps, « *j'adapte mon mélange en fonction du précédent et de la culture que je souhaite réaliser l'année suivante* ». Ces mélanges d'espèces permettent de cumuler leurs avantages notamment en apport d'azote pour la culture suivante et pour la structuration du sol. Ces mélanges fleuris favorisent également la biodiversité, notamment les pollinisateurs avec une flore diversifiée dans une période où peu de plantes sont en fleurs. Dans ses pratiques cultures, Jean-Paul Vinot a réduit de 30% l'utilisation de produits phytosanitaires en entrant dans le réseau des fermes Dephy dans le cadre du

plan Ecophyto. Dans la pratique, le nombre d'insecticides réalisés a diminué grâce à des comptages dans les parcelles et à l'installation de pièges à phéromones pour lutter contre la tordeuse du pois et le carpocapse pour les noix.

### Des pratiques qui ne s'arrêtent pas aux limites des parcelles

Pour continuer dans sa démarche environnementale, Jean-Paul Vinot préserve les éléments fixes du paysage tel que les talus, haies et buissons. « *La plus grande partie de l'exploitation se trouve au pied des coteaux sezannais, c'est donc un peu plus vallonné, il y a donc de nombreux petits talus avec des buissons que j'entretiens* » précise l'agriculteur. Depuis deux ans, Jean-Paul Vinot limite son intervention sur les bords de chemin : « *je réalise un broyage très précoce en début de saison, et ensuite je laisse la végétation se développer ce qui permet d'avoir un peu plus de fleurs que simplement des graminées* ». Cette gestion est adaptée en fonction de la culture adjacente pour ne pas contaminer la culture par des graines sauvages notamment pour les graminées portes graines.



Crédit : symbiose

Jean-Paul limite ses interventions sur les bords de chemins et laisse la végétation se développer.

Pour Jean-Paul Vinot, ces pratiques autour des parcelles peuvent être encore plus intéressantes si elles sont raisonnées au niveau d'un territoire, « *à l'échelle de l'Association Foncière, il pourrait être possible de créer des bandes enherbées,*

*des buissons... sans pour autant les sanctuariser* ».

La prochaine étape pour cet agriculteur toujours en projet sera l'accueil de ruches sur son exploitation.

**Alexis Leherle - Symbiose**



Les couverts végétaux sont réalisés à partir de mélanges, ici : féverole, vesce, moutardes blanche et brune, radis fourrager et chinois, phacélie.

Le catalogue des aménagements : un outil simple et pratique pour réaliser des aménagements favorables à la biodiversité.



## FOCUS

### Des aménagements simples et peu contraignants, comment faire ? La gestion adaptée des bords de chemin

La gestion adaptée des bords de chemin passe par une adaptation des pratiques en limitant les dérives d'engrais et de produits phytosanitaires et en limitant les interventions notamment de broyage ou de fauche. Cet entretien du bord de chemin doit être réalisé le plus tard possible en saison (après le 15 septembre) ou à la sortie de l'hiver et avec une fauche relativement haute (env. 15-20 cm) pour limiter l'impact sur la végétation basse.

#### ■ Avantages :

- Ne consomme pas de zone de production ;
- Permet le développement de nombreux insectes dont des auxiliaires de cultures à proximité des parcelles cultivées ;
- Zone de refuge, de gagnage et de nidification de la petite faune.

#### ■ Inconvénients :

- Demande une observation du bord de chemin pour adapter la fauche ou non en fonction des espèces présentes et des cultures adjacentes ;
- Présence possible d'adventices.

#### ■ Intérêts pour la biodiversité :

- Le bord de chemin peut devenir une véritable zone de vie de nombreux insectes et de la petite faune de plaine.

Retrouvez ces fiches sur le site [www.symbiose-biodiversite.com](http://www.symbiose-biodiversite.com) ou auprès de l'association Symbiose.



Le réseau des bords de chemins peut représenter un maillage très utile à la préservation de la faune et de la flore en zone de grande culture.

## Dites-nous...

### Pour vous la biodiversité, c'est quoi ?

La biodiversité passe d'abord dans les parcelles exploitées par une diversité de production et l'implantation d'engrais vert également diversifié.

### Que vous a apporté cette gestion de la biodiversité sur votre exploitation ?

Je trouve cela plus joli dans le territoire, je préfère la nature sauvage au jardin à la française !



L'association « *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* » rassemble les acteurs, de la région pour la gestion de la biodiversité (recherche, agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, naturalistes, techniciens, financeurs). Elle se positionne comme une force de propositions en engageant des réflexions et des actions contribuant notamment, à mettre en cohérence les réglementations environnementales avec les réalités d'un territoire. Elle allie dans ces actions les espaces naturels, cultivés et urbanisés.

*Symbiose bénéficie du soutien financier de la Chambre d'agriculture de la Marne, du Conseil régional, du Feader et de la Fondation Crédit Agricole.*

Plus d'information sur [www.symbiose-biodiversite.com](http://www.symbiose-biodiversite.com) ou au 03 26 04 75 09